

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXV (1910)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

— 1910 —

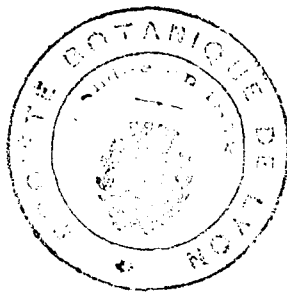


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

1, PLACE D'ALBON, 1

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1911



Mouche, chemin de Gerland, entre la nouvelle usine à gaz et les nouveaux abattoirs en voie de construction.

D'après Baillon (*Histoire des plantes*), toutes les espèces du genre *Buplevrum* possèdent des achènes pourvus d'une ou plusieurs bandelettes (réservoirs sécréteurs oléo-résineux) placées dans le péricarpe, au fond des vallécules qui séparent les côtes primaires.

M. l'abbé Coste signale, dans sa *Flore française illustrée*, que le *Buplevrum protractum* a des achènes sans bandelettes, et il ne dit rien des fruits de *Buplevrum rotundifolium*.

Nous avons étudié les fruits mûrs du *Buplevrum rotundifolium* et des fruits très jeunes de *Buplevrum protractum*, dans lesquels nous n'avons pas trouvé trace de bandelettes.

Ces deux espèces, déjà très voisines l'une de l'autre par les caractères extérieurs : port, forme de feuilles, de bractées, etc., sont encore plus liées par ces caractères internes.

Comme les auteurs des flores citées plus haut, nous ne ferons du *Buplevrum protractum* qu'une simple forme méridionale du *Buplevrum rotundifolium*, à feuilles plus allongées à ombelles plus réduites (2 à 3 rayons au lieu de 3 à 8), à bractées plus étalées et à fruits plus gros de moitié.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1910

PRÉSIDENCE DE Mlle M. RENARD

M. N. Roux appelle l'attention sur la grande quantité de galles qui se sont développées cette année. Il fait aussi remarquer qu'un certain nombre de plantes annuelles ne sont pas apparues à leur époque et dit qu'il y a un retard très important dans la végétation des montagnes.

Il fait savoir que l'Institut a décerné le prix de Coincy à M. l'abbé Coste pour sa *Flore de France*, et annonce que la préface que M. Flahault doit écrire pour le *Catalogue des*

plantes de l'Ardèche, à l'impression, est bientôt terminée, et qu'il s'est entendu avec l'imprimeur pour qu'un exemplaire de ce travail soit présenté à la prochaine session de la Société Botanique de France.

M. le D^r RIEL rappelle les excursions mycologiques qu'il conduira les prochains dimanches et engage vivement nos confrères à y prendre part.

M. H. DUVAL donne lecture de la communication suivante :
Note sur un manuscrit inédit de Gilibert.

Annotationes clinicæ pro anno 1810 (et pro anno 1811), tel est le titre d'un cahier de 165 pages in-8, ne renfermant pas moins de 344 observations médicales. On y trouve de nombreuses citations de Lyonnais illustres : DUGAS-MONTBEL, NOMPÈRE DE CHAMPIGNY, DE BOISSIEU, CHINARD, COGELL, etc. Parmi les botanistes, on rencontre les noms de DIONEST, DE JUSSIEU, VILLERMOZ, Ch.-J. DE VILLERS, RAST-MAUPAS, et de quelques autres moins connus.

A ces annotations médicales sont jointes des observations météorologiques rédigées avec un soin minutieux, et des notes sur l'état de la végétation. Ces dernières forment, en quelque sorte, une suite au *Calendrier de Flore*, publié en 1809 par GILBERT, avec la collaboration de Mme LORTET.

L'auteur signale non seulement l'époque de l'épanouissement des fleurs, mais encore le moment des vendanges et de la fenaison, l'importance et la qualité des récoltes ; il remarque les ravages des gelées hivernales, les secondes inflorescences d'automne de certains arbres, etc.

Il ne cite que deux localités, La Carrette et Rocheardon, et énumère peu de plantes intéressantes, si ce n'est pourtant *l'Isopyrum thalictroides*, qui était alors considéré comme « très rare dans notre département » et que LA TOURRETTE n'avait jamais observé autour de Lyon.

l'Isopyrum thalictroides semble avoir été découvert pour la première fois en France par DALÉCHAMP, qui le trouva « haud procul Gratianopoli » (*Hist. plant.*, 1586, p. 821, fig. 2).

Vers 1700, GOIFFON le signale au bois d'Ars ; en 1767, GILBERT le retrouve au même endroit (*Hist. pl. Eur.*, 1806, II, 60).

MOUTON-FONTENILLE, en 1792, le cueille encore plus près de Lyon, à Rochemardon. Puis BALBIS (*Fl. lyonn.*, 1827, I, 23) ajoute à ces localités Tassin et Francheville, cette dernière déjà connue de GILBERT. Depuis, les diverses éditions de la Flore de CARIOT ont fait connaître plusieurs autres stations.

Ce manuscrit apporte ainsi à l'histoire de la botanique lyonnaise une intéressante contribution.

M. BEAUVÉRIE présente des échantillons de bois de chêne vert, provenant de Corse, présentant une altération particulière du duramen. En effet, le bois de cœur a pris une nuance noirâtre assez foncée, qui tranche nettement sur la couleur claire, d'un blanc rose ou bistre, de la zone non altérée. Cette altération enlèverait au bois sa valeur en tant que bois d'œuvre, car, en devenant très sec, il perd, paraît-il, sa résistance et se dissocie en s'effritant.

M. BEAUVÉRIE a recherché quelles modifications avait subies le bois du « cœur noir ». A l'encontre de ce qui se produit pour le « cœur rouge » du hêtre, altération assez souvent constatée en Europe, et pour le « bois bleu » du *Pinus ponderosa* de l'Amérique du Nord (un des arbres qui donnent le pitchpin), il n'a rencontré nulle trace de mycélium dans les tissus. La présence d'un champignon dans le bois ne peut donc être considérée comme la cause immédiate du noircissement. Il n'est pas possible de pousser plus loin l'étude de la maladie du chêne vert en Corse, étant donné l'insuffisance des documents dont dispose actuellement l'auteur.

Le fait le plus saillant qui ressort de l'étude au microscope des coupes minces pratiquées dans le bois, est la présence, dans la région altérée, d'une énorme quantité de tanin, bien supérieure à celle qui existe dans la région restée saine. Ce tanin est abondant surtout dans les cellules des parenchymes : parenchyme ligneux proprement dit, parenchyme des rayons médullaires et parenchyme des thylls. Ces tissus se détachent fortement en noir sur les coupes traitées pendant deux ou trois jours par une solution concentrée de permanganate de potasse.

La présence de thylls remplissant les vaisseaux et dont les parois sont épaisses, lignifiées et ponctuées, constitue un autre

caractère marquant de la constitution du bois noir de l'yeuse.

On sait que les altérations connues sous les noms de « cœur rouge » du hêtre et du « bois bleu » du *Pinus ponderosa* n'enlèvent pas au bois ses qualités de résistance et de durée ; elles paraissent être renforcées, au contraire, et c'est à tort que les praticiens les tiennent en suspiscion. Les Compagnies de chemins de fer refusent de recevoir le hêtre à cœur rouge pour les traverses, mais c'est là un errement résultant de la méconnaissance de la réalité des faits.

Il ne semble malheureusement pas en être de même pour le cœur noir du chêne-vert. Cependant, M. Beauverie attend de nouveaux documents pour se prononcer, le témoignage de son correspondant lui semble d'autant plus insuffisant qu'il paraît, *a priori*, contraire à ce que l'on connaît du rôle du tanin sur la conservation du bois, vis-à-vis duquel il remplit l'office d'antiseptique. Il semblerait que le bois particulièrement riche en tanin dont il est question ici soit assuré, de ce fait même, d'une durabilité particulière. M. Beauverie rappelle le cas du bois de palétuvier, aussi remarquable par sa teneur en tanin que par son imputrescibilité. Il poursuivra des recherches dans ce sens.

M. Beauverie se demande si l'abondance du tanin dans le cœur noir du chêne-yeuse ne pourrait pas être mise à profit pour la fabrication d'extraits taniques. On sait avec quelle activité toujours plus grande les industriels se livrent aujourd'hui à la recherche des matières tannantes dont l'exploitation pousse à un véritable massacre des châtaigniers, particulièrement en Corse et dans la Corrèze. Cet arbre est en outre décimé par la « maladie de l'encre ».

SÉANCE DU 19 JUILLET 1910

PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL

M. VIVIAND-MOREL présente (en fleurs) quelques *Sempervivum* de la collection Jordan, sur lesquels il fait quelques remarques.